

DIAL 2470

# **CUBA - Réussites exceptionnelles en matière de santé et d'éducation - Échecs persistants en matière de liberté politique et d'expression**

mardi 15 mai 2001, mis en ligne par [Dial](#)

*Fait inhabituel, le président de la Banque mondiale a tenu à signaler publiquement les réussites de Cuba en matière de santé et d'éducation. Celles-ci sont telles que le niveau cubain en la matière rivalise avec celui des pays industrialisés et le situe en tête des pays en développement. Les atteintes aux libertés politiques et d'expression dans ce pays sont par ailleurs bien connues car constamment évoquées par la presse occidentale, ce qui n'est pas le cas du point précédent. Nous rappelons néanmoins ci-dessous certains éléments de ces atteintes aux libertés, vu l'absence de progrès en la matière.*

---

## **Succès en matière de santé et d'éducation**

Le président de la Banque mondiale, James Wolfensohn, a fait le 30 avril l'éloge du "bon et important travail" du gouvernement cubain en matière de développement social, spécialement dans le domaine de la santé et de l'éducation. Les déclarations de Wolfensohn reflètent les données contenues dans l'édition 2001 du rapport Les indicateurs du développement mondial, publié le dimanche 29 avril par l'institution multilatérale, dans lequel Cuba occupe pratiquement la première place parmi les pays en développement dans toutes les catégories concernant la santé et l'éducation. Le rapport précise que les résultats de La Havane se sont améliorés dans ces deux domaines malgré l'embargo commercial imposé par les États-Unis et subi par le gouvernement de Fidel Castro depuis près de 40 ans et depuis la cessation en 1991 de l'aide traditionnellement reçue de l'Union soviétique, suite à la chute de ce régime.

"Cuba a fait un bon travail en matière d'éducation et de santé", a déclaré Wolfensohn à la presse, lors de la conclusion ce dimanche 30 avril de la réunion annuelle de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) à Washington.

Les autorités cubaines "ont fait du bon travail et je n'ai pas honte de le reconnaître", a souligné le président de la Banque mondiale. Les déclarations de Wolfensohn reflètent la valorisation croissante du développement social cubain de la part de la Banque mondiale, bien que les politiques économiques de La Havane soient diamétralement opposées à l'orthodoxie néo-libérale connue sous le nom de "Consensus de Washington" et recommandée par l'organisme multilatéral avec ses programmes fort discutés d'ajustement structurel.

"En un certain sens, [Cuba] est presque un antimodèle", a commenté Eric Swanson, directeur du groupe "Données sur le développement" qui a compilé ce rapport de quelque 400 pages qui recouvre des dizaines d'indicateurs économiques, sociaux et environnementaux. De fait, Cuba est la preuve que l'affirmation de la Banque mondiale selon laquelle la pauvreté ne peut pas être combattue sans croissance économique est exagérée, sinon erronée.

L'économie cubaine, qui a subi de grands reculs après avoir perdu les subventions soviétiques, surtout en matière de pétrole, ne s'est toujours pas entièrement remise. La croissance de l'économie a été médiocre, alimentée en partie par une industrie touristique croissante et des investissements étrangers limités. La politique économique de La Havane est l'antithèse de ce que propose la Banque mondiale. L'État contrôle presque toute l'économie, n'autorise qu'un petit espace pour l'entreprise privée, subventionne presque tous les produits de base et sa monnaie n'est pas convertible. L'État contrôle fortement l'investissement étranger et change parfois les règles par surprise et pour des raisons politiques. Toutefois, selon le rapport de la Banque mondiale, ses conquêtes en matière de développement social non seulement se sont maintenues mais ont progressé.

Le taux de mortalité infantile a baissé en passant de 11 morts pour 1000 naissances en 1990 à 7 en 1999, ce qui situe Cuba parmi les pays industrialisés, à la sixième place mondiale selon Jo Ritzen, vice-président de la politique de développement de la Banque mondiale. En comparaison, le taux de mortalité infantile en Argentine a atteint jusqu'à 18 pour 1000 naissances en 1999, celui du Costa Rica jusqu'à 12 et celui du Chili jusqu'à 10. La moyenne en Amérique latine et aux Caraïbes est montée jusqu'à 30 en 1999.

De même, le taux de mortalité pour les enfants de moins de 5 ans à Cuba est passé de 13 à 8 pour 1000 au cours de la dernière décennie. Ce chiffre est inférieur de 50 % à celui du Chili, le deuxième à avoir une faible mortalité pour les enfants de moins de cinq ans sur la liste des pays latino-américains. La moyenne de la région a été de 38 en 1999.

Ritzen, ancien ministre hollandais de l'éducation a souligné : "Pour la mortalité infantile, le même chiffre qu'en Espagne, c'est proprement incroyable. Cuba a fait un excellent travail dans le domaine du développement humain."

*IPS*, 30 avril

Traduction DIAL.

En cas de reproduction, mentionner la source DIAL.

## **Échecs dans le domaine des droits politiques et de la liberté d'expression**

Le point de vue de Pax Christi International

La situation générale des droits de l'homme à Cuba ne s'est pas améliorée au cours de l'année 2000. Le code pénal et d'autres structures légales et institutionnelles sont déterminants pour limiter les droits de l'homme fondamentaux. À moins que cela ne change et jusqu'à ce moment-là, il sera toujours possible de les employer pour appuyer ou justifier des violations des droits de l'homme. Les organisations internationales de droits de l'homme comme Human Right Watch et Amnesty International dénoncent des pratiques continues d'intimidation, de harcèlement et d'arrestations de courte et de longue durée. Reporteurs sans frontières, aussi bien que l'organisation de presse indépendante cubaine l'Union des Journalistes, ont signalé beaucoup de cas de journalistes qui étaient sévèrement harcelés ou professionnellement réduits au silence. Pendant les deux premiers mois en particulier, le pays a éprouvé une vague de répression pendant laquelle 352 militants pacifiques des droits de l'homme ont été arrêtés.

Selon Human Right Watch, au moins 24 prisonniers ont été exécutés en 2000. (...) Notre mouvement réclame un soutien international à l'opposition pacifique interne comme la coalition "Todos Unidos" (Tous Unis) qui le 16 janvier 2001 a publiquement exigé que le gouvernement cubain "relâche les prisonniers politiques ; arrête les pratiques de persécution ; respecte le droit à un juste procès ; mette un terme aux sentences graves, injustes et disproportionnées ; cesse les détentions arbitraires et l'isolement des détenus, accorde le libre accès aux procès publics et s'abstienne de tous les autres actes qui violent les droits personnels fondamentaux".

Exposé écrit présenté par Pax Christi International, 31 janvier 2001,

Commission des droits de l'homme de l'ONU, Cinquante-septième session

\*\*\*

La résolution de la Commission des droits de l'homme

La Commission des droits de l'homme (...) :

2. Demande au gouvernement cubain d'honorer l'engagement en faveur de la démocratie et du respect des droits de l'homme qu'il a pris lors du sixième Sommet ibéro-américain des chefs d'État et de gouvernement, tenu à Santiago en 1996, et réitéré lors du neuvième Sommet, tenu à La Havane en 1999, ainsi que l'engagement identique qui a été formulé à l'occasion du Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes et de l'Union européenne et repris dans la Déclaration de Rio de 1999 adoptée par le Sommet ;

3. Exprime l'espoir que de nouvelles mesures positives seront prises à l'égard de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales ;

4. Note que Cuba a pris certaines initiatives visant à assurer plus largement la liberté de religion et demande aux autorités cubaines de continuer à prendre des mesures appropriées en ce sens ; (...)

6. Se déclare de nouveau préoccupée par l'adoption de la loi sur la protection de l'indépendance nationale et de l'économie de Cuba, et déplore les autres mesures prises par le gouvernement cubain qui ne sont pas conformes à la Déclaration universelle des droits de l'homme et aux autres instruments pertinents relatifs aux droits de l'homme ;

7. Prend note de la libération conditionnelle de trois membres du Grupo de Trabajo de la Disidencia Interna ;

8. Souligne, cependant, qu'elle est profondément préoccupée par la répression qui continue de s'exercer à l'encontre des membres de l'opposition politique et par la mise en détention des dissidents et qu'elle s'inquiète vivement du sort de toutes les autres personnes détenues ou emprisonnées pour avoir exprimé pacifiquement leurs opinions politiques, religieuses et sociales et pour avoir exercé leur droit de participer pleinement et sur un pied d'égalité à la conduite des affaires publiques, et demande au gouvernement cubain de libérer toutes ces personnes ;

9. Engage le gouvernement cubain à entamer le dialogue avec l'opposition politique, comme plusieurs groupes en ont déjà fait la demande. (...)

Résolution de la Commission des droits de l'homme de l'ONU,

18 avril 2001

Cinquante-septième session

## **Cuba**

4. Cuba est la victime d'un blocus criminel, qui relève du génocide, imposé par les États-Unis depuis 40 ans, et ce blocus a été fermement et massivement condamné par les États Membres de

l'Organisation des Nations Unies à l'Assemblée générale. Les autorités cubaines ont fourni toutes les informations voulues sur les dommages ainsi infligés à la population cubaine et ces

informations ont été consignées dans des rapports publiés par le Secrétaire général sur la question. Cependant, la documentation sur l'impact du blocus imposé au peuple cubain par le

Gouvernement des États-Unis d'Amérique ne se limite pas à celle qui est publiée par les autorités cubaines.

5. Le 3 janvier 2000, plusieurs organisations sociales, collectives et étudiantes, ont porté plainte, devant le tribunal populaire provincial de La Havane, contre le Gouvernement des États-Unis

d'Amérique, pour dommages économiques causés à Cuba, demandant 121 milliards de dollars à titre de réparations et d'indemnisation du peuple cubain. Durant le procès, des centaines de

témoins et de preuves ont été produits, permettant au tribunal, qui était soucieux de respecter la légalité, de constater que le Gouvernement américain était responsable au civil d'actes illégaux

commis contre Cuba et de lui ordonner ainsi de payer des réparations ou une indemnisation au peuple cubain pour le montant susmentionné.

8. La volonté de la communauté internationale continue d'être bafouée par les États-Unis d'Amérique et par leur blocus de Cuba. Loin de mettre un terme au blocus, chaque année, les

États-Unis adoptent de nouvelles lois, de nouvelles mesures, de nouveaux règlements ayant pour but de renforcer le blocus. Cuba nourrit cependant la conviction inébranlable que dans la

situation internationale actuelle, il est plus que jamais nécessaire que la communauté internationale continue à condamner fermement l'utilisation de ces pratiques et prenne d'urgence des mesures pour appliquer effectivement les décisions de l'Assemblée générale et de la Commission des droits de l'homme.

---

- **Dial - Diffusion de l'information sur l'Amérique latine - D 2470.**

- Traduction Dial.

- Source (anglais) : *Banque mondiale*, mai 2001.

En cas de reproduction, mentionner au moins les auteurs, la source française (Dial - <http://www.dial-infos.org>) et l'adresse internet de l'article.